

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN

Séance extraordinaire du Conseil

JEUDI 28 MAI À 19 H 00

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du règlement numéro 857-20 concernant la division du territoire de la municipalité d'Ange-Gardien en 6 districts électoraux;
2. Achat d'un photocopieur;
3. Programme de réhabilitation du réseau routier local – Volet -
Accélération des investissements sur le réseau routier local;
4. Levée de la séance